



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouakchott, le 29 janvier 2025

Appel à projets Graines de Citoyenneté pour soutenir des initiatives en faveur de la jeunesse dans l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, le Hodh el Charghi et à Nouakchott

Dans le cadre de la première phase du programme « **Graines de Citoyenneté** », cofinancée par l'Union européenne, l'Agence Française de Développement, la Région Centre Val de Loire, le CCFD - Terre Solidaire et le Secours Catholique-Caritas France, **un nouvel appel à projets est lancé à compter du lundi 3 février 2025.**

Il est destiné aux **organisations de la société civile mauritanienne à but non lucratif, composées de jeunes ou engagées sur la question de l'insertion intégrale de la jeunesse.**

Cet appel à projets concerne deux dispositifs d'appui distincts :

Le premier, le **Fonds « Émergence » s'adresse aux organisations de jeunes en cours de structuration** dans l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, le Hodh el Charghi et à Nouakchott.

Le second, le **Fonds « Consolidation »**, est destiné aux **organisations plus structurées** et ayant déjà une certaine expérience dans la gestion de projets dans le Gorgol, le Guidimakha et à Nouakchott.

Ce dispositif d'octroi de fonds en cascade s'inscrit dans le cadre de la **stratégie nationale de la jeunesse du gouvernement mauritanien** (notamment la Stratégie de Croissance

Accélérée et Prospérité Partagée - SCAPP - à l'horizon 2030) mis en œuvre par le Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile et des priorités stratégiques de l'aide au développement financée par l'Union européenne et l'Agence Française de Développement.

Il a vocation à **contribuer à la structuration des organisations mauritaniennes** et de leur permettre d'acquérir de l'expérience sur les procédures d'appels à projets et de recherche de financements. Les lauréats seront également **accompagnés dans la gestion du cycle de projet** (gouvernance et vie associative, gestion administrative et financières, communication et plaidoyer etc.) : ils participeront **à des formations** et à **travailleront de manière étroite avec les équipes d'accompagnateurs**.

Les lignes directrices de cet appel à projets sont issues d'un **travail concerté pluri-acteurs impliquant les organisations de la société civile** (dont les associations de jeunes), personnes ressources, élus locaux et services institutionnels mauritaniens. Ce processus permet de proposer aujourd'hui des **dispositifs adaptés aux réalités des territoires** mauritaniens et aux divers niveaux de structuration des organisations susceptibles d'y participer.

Il a ainsi été décidé que les organisations qui participent, proposent des activités **contribuant au développement local et durable**, répondant à au moins l'un des domaines d'action suivant :

- Autonomisation et promotion des **droits des filles et des jeunes femmes**
- **Insertion économique et professionnelle** des jeunes
- **Expression des jeunes** (sociale, citoyenne et culturelle)
- Engagement des jeunes en faveur de la **préservation de l'environnement**
- **Renforcement des capacités des associations de jeunes**
- Promotion des approches « **Jeunesse-Migration-Développement** »

Les Fonds « Émergence » et « Consolidation » : à qui s'adressent-ils ? Qui peut candidater ?

Le Fonds « Émergence » : ce dispositif est destiné à **valoriser l'engagement de la jeunesse dans son territoire** en soutenant des **projets incontournables du développement local** portés par des **organisations de jeunes dont la capacité d'absorption est limitée**. Ce dispositif leur permet de mieux appréhender leurs rôles et d'augmenter leurs capacités d'action. Le **montant** du financement Graines de Citoyenneté Émergence peut varier **de 1 000 à 2 999 euros et de 3000 euros à 5 999 €**. Un

cofinancement de 5% du montant total du projet est nécessaire. Les **actions** se déroulent sur une période comprise entre **6 et 8 mois**.

Critères d'éligibilité liés au projet :

- Se dérouler dans l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, le Hodh el Charghi ou à Nouakchott ;
- Être en lien avec les domaines d'intervention couverts par l'appel à projets ;
- Respecter le plafond du montant demandé : maximum 5 999 euros ;
- Être complété sur la plateforme numérique et respecter les modèles de budget et calendrier prévisionnel fournis.

Critères d'éligibilité liés à l'organisation candidate :

- **Être une organisation de la société civile de jeunes** à but non lucratif : association, ONG, club sportif et culturel, club de jeunes, fédération, fondation, organisme de formation, syndicat
- **Justifier au minimum d'une existence depuis 1 an** au moment de l'ouverture de l'appel à projets (considérant la date de création et de démarrage des actions) ;
- **Déjà être active sur le territoire** : disposer d'un siège social et/ou justifier de précédentes interventions dans la zone du projet proposé ;
- Uniquement pour une demande de 3000 à 5 999 euros : avoir **directement mis en œuvre un projet dont le budget représente au moins 50% de la subvention** demandée
- Disposer d'un **bureau exécutif** composé au minimum de **50% de jeunes** (moins de 35 ans) et de **25% de femmes** ;
- **Ne pas compter parmi ses membres, une personne salariée du consortium** de mise en œuvre du programme Graines de Citoyenneté (Grdr, Ecodev ou Alianza) ;
- **Fournir les documents suivants** : statuts datés et approuvés (ou tout autre document de présentation si l'organisation n'est pas enregistrée), document de reconnaissance (nouveau/ancien récépissé ou lettre de reconnaissance d'une autorité locale), dernier rapport d'activité annuel ou dernier compte rendu d'activité (daté et signé), liste et composition des membres du bureau exécutif.

Le Fonds « Consolidation » : ce dispositif est destiné à des **organisations engagées sur les enjeux de la jeunesse ayant déjà un certain niveau d'expérience** dans la réalisation et la gestion de projets et/ou étant arrivées à un seuil de développement leur permettant de proposer des projets plus ambitieux. Il a pour objectif **d'accompagner leur montée en compétence**. Les organisations candidates peuvent proposer des projets Consolidation

pouvant être financés **de 6 000 € à 14 999 € et de 15 000 € à 25 000 euros** par Graines de Citoyenneté. Un **cofinancement de 5%** du montant total du projet est nécessaire et les actions se déroulent sur une période comprise en **6 et 9 mois**. Les projets **peuvent être portés en consortium** sur ce fonds. Le chef de file doit répondre aux critères d'éligibilité.

Critères liés au projet :

- Se dérouler dans l'une des trois régions suivantes : **Gorgol, Guidimakha, ou Nouakchott**
- Être en lien avec les domaines d'intervention couverts par l'appel à projets ;
- Respecter le plafond du montant demandé : maximum 25 000 euros ;
- Être complété sur la plateforme numérique et respecter les modèles de budget et calendrier prévisionnel fournis.

Critères liés à l'organisation candidate :

- Être une **organisation de la société civile** à but non lucratif : association, ONG, club sportif et culturel, club de jeunes, fédération, fondation, organisme de formation, syndicat.
- **Justifier au minimum d'une expérience depuis 3 ans** au moment de l'ouverture de l'appel à projets (considérant la date de création et de démarrage des actions) ;
- **Déjà être active sur le territoire** : disposer d'un siège social et/ou justifier de précédentes interventions dans la zone du projet proposé ;
- Avoir directement **mis en œuvre un projet dont le budget représente au moins 50% de la subvention** demandée ;
- Disposer d'un **bureau exécutif** composé au minimum de **25% de jeunes** (moins de 35 ans) et de **25% de femmes** ;
- **Ne pas compter parmi ses membres, une personne salariée du consortium** de mise en œuvre du programme Graines de Citoyenneté (Grdr, Ecodev ou Alianza) ;
- **Fournir les documents suivants** : Statuts datés et approuvés, document de reconnaissance officielle (nouveau ou ancien récépissé), dernier rapport d'activité annuel approuvé (tel que le prévoient les statuts), dernier bilan financier annuel approuvé (tel que le prévoient les statuts), liste et composition des membres du bureau.

Attention : Une structure qui soumet un dossier pour le fonds Emergence ne peut candidater en même temps pour le Fonds Consolidation et inversement. Si tel est le cas, le dossier ne sera pas considéré et exclu d'office.

Modalités de dépôt, date limite et processus d'attribution des fonds :

Les **dépôts de dossier se font obligatoirement en ligne** sur la plateforme numérique. Toutes les informations sont à retrouver sur <https://assojeunes-mauritanie.org/> (onglet – [appels à projets](#))

Des réunions d'informations et des permanences sont organisées sur toute la durée de l'appel à projets dans l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, le Hodh El Chargui ou à Nouakchott pour accompagner les organisations candidates ! Les dates et les lieux seront communiqués régulièrement sur la **page Facebook « [Graines de Citoyenneté](#) »**.

Les dossiers doivent être déposés sur la plateforme au plus tard le 3 mars 2025.

Les fonds seront alloués à l'issue d'un processus de sélection en deux temps. Les dossiers seront d'abord étudiés lors d'une phase de présélection par les équipes « Graines de Citoyenneté », sur base des critères d'éligibilité.

Les organisations présélectionnées seront ensuite accompagnées au travers d'ateliers collectifs, de formations et de rendez-vous individuels pour consolider leurs dossiers avant leur transmission au Comité d'Attribution des Fonds (CAF). Spécifiquement sur Consolidation, il sera demandé aux organisations présélectionnées de présenter un document de projet plus détaillé.

Le Comité d'Attribution des Fonds, organe final de décision des fonds d'appui procédera à la sélection sur base des critères de sélection définis dans les lignes directrices et décidera de l'attribution des montants demandés.

A noter qu'un « Comité des Sages », instance indépendante de « Graines de Citoyenneté » pourrait être amené à intervenir en cas de litige sur l'attribution des fonds.

- Pour plus d'information sur l'appel à projets :
<https://assojeunes-mauritanie.org/appels-a-projets/>
- Pour plus d'information sur Graines de Citoyenneté :
<https://assojeunes-mauritanie.org/>
- Pour suivre les actualités :
<https://web.facebook.com/Grainesdecitoyennete>

Contacts

Jil Gross, Responsable programme

jil.gross@grdr.org

Lucie Hurtaud, Cheffe de projet société civile

lucie.hurtaud@grdr.org

Béatrice Roux Ba, Responsable de la communication

beatrice.roux-ba@grdr.org





« Graines de Citoyenneté » est un programme pluri-acteurs engagé sur la question de l'insertion intégrale des jeunes en Mauritanie.

• Il est soutenu par l'Union européenne, l'Agence Française de Développement (AFD), le CCFD Terre Solidaire, la Région Centre Val-de-Loire et le Secours Catholique – Caritas France et collabore étroitement avec le Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société civile (CDHAHRSC).

Le Grdr en est le chef de file, en consortium avec Alianza Por la Solidaridad et Ecodev. Il repose sur des noyaux fédérateurs régionaux composés d'organisations de la société civile, d'élus locaux des territoires concernés, des directions régionales de la Jeunesse sous l'égide du Ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique, d'associations de la diaspora et de partenaires de coopération décentralisée. **A ce jour, plus d'une centaine de partenaires ont rejoint ce programme pluri-acteurs.**

Avec le soutien de :

